

UNE ERREUR PHARMACEUTIQUE

Santonine pour Salol.

On rapporte un fait qui, s'il est vrai, va certainement amener des complications qui auront peut-être leur dénouement devant les tribunaux. Voici ce dont il s'agit.

Un pharmacien de notre ville dont nous taisons le nom, avait ordonné, il y a environ trois mois, une quantité assez considérable de salol qui, nécessairement, devait entrer dans la consommation habituelle sous forme de préparations.

Ces temps derniers, un de nos principaux médecins observait dans la maladie d'un de ses patients des symptômes extraordinaires absolument en dehors de tout diagnostic comme de toutes présomptions connues.

Alarmé, et ne sachant à quoi attribuer une marche si anormale, il eut l'idée, d'ailleurs bien naturelle, de rechercher la cause de semblable anomalie et trouva qu'en lieu et place du salol qu'ordonnaient ses prescriptions, on avait tout simplement, et par erreur, substitué de la santonine.

Une action en justice va probablement s'ensuivre. Mais, et jusqu'à quel point le pharmacien doit-il être tenu responsable de pareille équivoque, alors, comme c'est ici le cas, que son ordre à la maison de gros indiquait salol et non santonine. N'est-il pas des lors évident que le moins que l'on puisse admettre soit la division des responsabilités ?

Cela prouve également combien il est parfois dangereux d'acheter des produits chimiques en poudre qui sont si facilement altérables et altérés. Si, comme cela devrait se faire, ces produits étaient achetés en cristaux, outre que la falsification ou l'altération en deviendraient difficiles, l'accident que nous mentionnons n'aurait certainement pas eu lieu.

Pour l'instruction de nos lecteurs, nous donnons ci-dessous quelques notes thérapeutiques sur chacun des deux produits :

SANTONINE.—La santonine est un anthelmintique vermifuge qui s'extraite des sommités fleuries (semen-contra) de plusieurs plantes du genre *Artemisia* (*compositées*).

ACTION PHYSIOLOGIQUE.—Une partie de la santonine ingérée s'absorbe dans le tube gastro-intestinal, probablement sous forme de santonate ; son élimination ne se fait pas en nature ; on trouve dans les urines un produit mal défini, la *xanthopsine*, produit d'oxydation de la santonine ; la plus grande partie du médicament se trouve dans les selles. L'élimination n'est complète qu'au bout de deux jours.

La santonine ne produit d'accidents qu'à doses élevées (0.50 centigr. chez l'adulte). L'absorption du médicament est très variable, les doses toxiques en deviennent très difficiles à déterminer. Les accidents se produisent surtout chez les enfants anémiques.

A dose toxique, la santonine produit des vomissements, des convulsions épileptiformes, la dilatation des pupilles ; si les doses sont suffisantes, la mort se produit par paralysie de la respiration. Aussi le traitement de l'empoisonnement doit-il être, après l'administration des évacuants (purgatifs), la respiration artificielle.

INDICATIONS.—La santonine est très efficace pour chasser les ascarides lombricoïdes. On l'emploie aussi contre les oxyures vermiculaires ; dans ce cas, on doit l'administrer en lavements, car, prise par la bouche, une partie en serait absorbée avant d'arriver aux dernières portions de l'intestin où vivent ces antozoaires.

Küchenmeister a démontré que la santonine est soluble dans l'acide gastrique ; il faudrait, suivant cet auteur, la donner dans de l'huile d'olive, afin d'éviter l'action du suc gastrique et l'absorption consécutive du médicament.

DOSES.—0 gr. 02 à 0 gr. 05 pour les enfants ; 0 gr. 10 à 0 gr. 15 pour les adultes, en dragées, tablettes, pastilles, biscuits, ou simplement incorporées à du miel.

SALOL.—Le salol ou salicylate de phénol est une combinaison d'acide salicylique et de phénol (60 parties d'acide salicylique et 40 de phénol). C'est un antiseptique qui se décompose dans l'intestin sous des influences diverses en acide salicylique et en phénol, tous deux absorbables par la muqueuse intestinale. Le dédoublement se reconnaît à la présence de l'acide salicylique dans l'urine qui prend une coloration violette par l'addition de quelques gouttes de perchlorure de fer ; l'élimi-